

baromètre santé

Pays de la Loire 2000

Consommations d'alcool, de tabac et de drogues illicites chez les jeunes de 12 à 25 ans

Introduction	1	Facteurs de vulnérabilité facteurs de protection	16
Méthodologie	2	Perception des risques et besoin d'information	18
Consommations		Partenaires du Baromètre Santé Jeunes	20
- Les habitudes de consommation d'alcool	3		
- Le tabagisme	7		
- La consommation de drogues illicites	11		
- Usage de plusieurs produits	14		

Ce document rassemble les résultats de l'enquête Baromètre santé jeunes Pays de la Loire qui concernent les consommations d'alcool, de tabac et de drogues illicites, ainsi que les consommations associées de ces différentes substances psychoactives.

Une telle approche, structurée autour des produits, est difficilement évitable dans le cadre des enquêtes épidémiologiques. Mais il convient de garder à l'esprit que l'approche par comportement est aujourd'hui privilégiée, sur la base de différents arguments. Elle se justifie tout d'abord au niveau clinique et épidémiologique, avec la notion bien établie de polyconsommations, simultanées ou successives, notamment chez les plus jeunes. Elle s'appuie également sur des arguments physiopathologiques, les mêmes mécanismes neurobiologiques ayant été identifiés quels que soient les produits consommés, en particulier l'activation du circuit dopaminergique mésolimbique dit de récompense, au niveau cérébral. Enfin sur le plan psychopathologique, il apparaît que ces conduites de consommations sont toutes susceptibles d'avoir une dimension autothérapeutique pour ceux qui s'y adonnent, en référence à une fragilité et une souffrance psychologique sous-jacente.

Une attention particulière doit être portée à l'interprétation des données présentées en considérant, comme le souligne l'Organisation mondiale de la santé, que la santé "est un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques". Pour ce faire, la prévention s'intéresse donc aussi aux facteurs de renforcement positifs et aux facteurs de protection qui permettent d'encourager tout ce qui concourt à maintenir les personnes en bonne santé.

Les statistiques régionales de morbidité peuvent alors se lire en miroir. Si 8 % des 15-17 ans déclarent consommer de l'alcool plusieurs fois par semaine ou tous les jours, 92 % d'entre eux ne le font pas. Si 8 % des jeunes de 12-14 ans déclarent fumer quotidiennement et 2 % de façon occasionnelle, 90 % d'entre eux ne le font pas.

Le Baromètre santé 1999-2000

En 1999, un Baromètre santé jeunes a été réalisé dans les Pays de la Loire auprès de 1270 jeunes âgés de 12 à 25 ans. Au même moment et selon une méthodologie rigoureusement identique des Baromètres santé jeunes ont été réalisés dans 3 autres régions, Alsace, Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Parallèlement, un Baromètre santé a été mené au plan national auprès de 13 700 personnes, jeunes ou adultes (12-75 ans).

Le questionnaire destiné aux 12-25 ans et celui spécifique aux 12-75 ans ont été élaborés à partir des questionnaires utilisés dans les Baromètres santé précédents, avec le souci à la fois de conserver autant que possible la formulation des questions, mais aussi d'intégrer de nouveaux indicateurs, notamment ceux utilisés en matière de toxicomanie dans un cadre européen. De nombreuses équipes nationales et régionales ont contribué à l'élaboration et à la validation des questions. Quelques thèmes comme le dépistage des cancers ou la couverture vaccinale n'ont pas été abordés dans le questionnaire destiné aux 12-25 ans. En revanche, certains aspects spécifiques aux adolescents et jeunes adultes y ont été développés. La durée moyenne de passation des questionnaires a été de 25 minutes pour les 12-25 ans et de 33 minutes pour les 12-75 ans.

L'institut BVA a réalisé d'octobre à décembre 1999 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (Computer Assisted Telephone Interview).

L'anonymat et le respect de la confidentialité ont été garantis par les mêmes procédures que celles employées lors de l'enquête Baromètre santé jeunes 97/98, enquête ayant reçu l'aval de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). Les thèmes les plus sensibles ne concernaient pas les moins de 15 ans, conformément aux recommandations de la Cnil. Avant tout appel téléphonique, une lettre annonce était adressée à tous les ménages sélectionnés (sauf ceux pour lesquels le numéro de téléphone était inscrit sur liste rouge) afin, notamment, de minorer les refus de participation.

La méthode de sondage

Comme ceux réalisés précédemment, les Baromètres santé ont été réalisés auprès d'échantillons représentatifs de la population, obtenus par la méthode aléatoire. Celle-ci garantit au mieux l'exactitude des tests statistiques classiques. Elle est également la mieux adaptée aux sujets pour lesquels il existe a priori peu de connaissances approfondies sur les relations entre les réponses et les caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées. De plus, cette méthode reste la plus couramment utilisée dans les enquêtes épidémiologiques, ce qui facilite les comparaisons avec d'autres études.

La sélection du ménage éligible

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 12 à 25 ans (12 à 75 ans pour le Baromètre national), parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé. Les ménages dont le numéro de téléphone était inscrit sur les listes rouge ou orange ont également été contactés. Chaque numéro a été appelé au maximum douze fois entre 17 h et 21 h en semaine et entre 10 h et 18 h le samedi, l'enquêteur laissant sonner huit coups. Au bout de trois tentatives infructueuses, deux nouvelles tentatives étaient effectuées entre 12 h et 17 h. Des tentatives ont également été réalisées le mercredi après-midi. En cas de non-réponse, le numéro était recomposé automatiquement 90 minutes plus tard. Les numéros occupés étaient recomposés automatiquement 30 minutes plus tard. Les appels aboutissant sur un répondeur ont été considérés comme des non-réponses.

La sélection de l'individu éligible

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible, âgé de 12 à 25 ans ou de 12 à 75 ans selon les enquêtes, a été sélectionné par la méthode du plus proche anniversaire. Pour les moins de 15 ans, l'accord des parents était sollicité avant l'interview. Si l'individu sélectionné était présent et disponible au moment du contact avec le ménage, le questionnaire lui était proposé immédiatement. Si l'individu le souhaitait, un rendez-vous téléphonique lui était proposé. Quand la personne sélectionnée ne souhaitait pas répondre, les enquêteurs devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'information la concernant afin de constituer un fichier de non-répondants le plus précis possible : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, motif du refus, etc. Dans le cas où l'individu sélectionné refusait de répondre ou n'était pas en mesure de le faire, l'institut ne devait pas interroger une autre personne du foyer pour le remplacer, même si cette dernière présentait les critères d'éligibilité.

Le taux de refus

Globalement, le taux de refus (ou d'abandon en cours d'interview) a été de 22 % dans les Pays de la Loire. Il est proche de celui obtenu en Alsace (19 %), Nord-Pas-de-Calais (22 %) et en Picardie (26 %) et plus faible qu'au plan national (34 %).

Le taux de refus est plus élevé pour les numéros sur liste rouge et orange (30 %) que pour ceux de l'annuaire téléphonique (20 %).

Les résultats

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté et redressées selon les résultats du dernier recensement de la population de l'Insee. Des comparaisons avec les résultats nationaux ont également été réalisées, le contexte de conception et de réalisation des enquêtes garantissant la comparabilité de ces données.

Les habitudes de consommation d'alcool

dans les Pays de la Loire

Synthèse

Si la très grande majorité des préadolescents ne sont pas concernés par la consommation d'alcool, 7 % des 12-14 ans déclarent en avoir consommé une ou plusieurs fois par semaine et 4 % avoir été ivres au cours des 12 derniers mois.

La consommation des 12-25 ans se concentre pendant le week-end : les 2/3 des jeunes qui ont consommé de l'alcool au cours de la semaine en ont consommé le samedi.

Certains jeunes consomment alors des quantités importantes : plus de 5 verres pour 3 % des filles et 16 % des garçons de 15 à 17 ans, et pour 6 % des filles et 25 % des garçons de 18 à 25 ans ; 9 verres ou plus pour 5 % des garçons de 15-17 ans et pour 11 % de ceux de 18-25 ans.

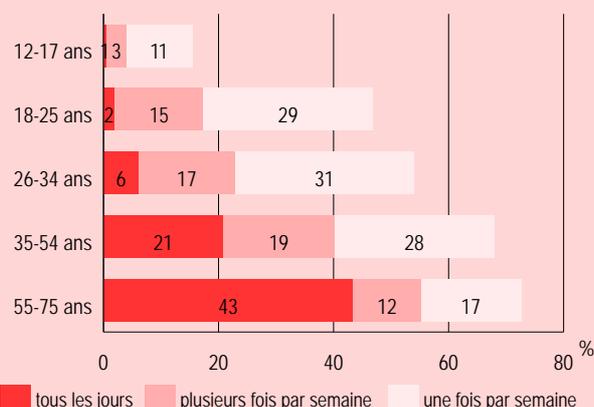
La fréquence de ces consommations importantes explique celle des situations d'ivresse. 17 % des garçons et 5 % des filles de 15-17 ans déclarent avoir été ivres au moins 3 fois au cours des 12 derniers mois. Parmi les garçons de 18-25 ans, 37 % déclarent au moins 3 ivresses au cours des 12 derniers mois, et 16 % en déclarent au moins 10.

Les comportements des jeunes ligériens vis-à-vis de l'alcool sont plus défavorables que la moyenne nationale. Cette différence est surtout marquée pour les garçons de 18-25 ans. Parmi ces derniers, 36 % déclarant avoir consommé de l'alcool plusieurs fois par semaine au cours des douze derniers mois (28 % en France) et 37 % avoir été ivres au moins 3 fois dans l'année (28 % en France).

La consommation d'alcool des 12-25 ans doit être replacée dans le contexte global de la consommation d'alcool en France, qui constitue encore aujourd'hui un trait culturel marquant. En effet, malgré une amélioration considérable de la situation au cours des dernières décennies (la consommation annuelle en équivalent d'alcool pur par adulte est passée de 25 litres en 1970 à 13 litres en 1997), la France reste l'un des pays du monde où cette consommation est la plus élevée.

Le Baromètre santé 12-75 ans, réalisé au plan national, montre que les adultes ont des consommations d'alcool plus importantes que les jeunes, tant en termes de fréquence (figure 1) que de quantités consommées. Par contre les 15-25 ans déclarent beaucoup plus fréquemment des états d'ivresse que les adultes, ces épisodes d'alcoolisation importante constituant des situations à risque, notamment en termes d'accidents et de violence.

Fig1. Consommation hebdomadaire de boissons alcoolisées au cours des 12 derniers mois en France



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Les habitudes de consommation des jeunes ligériens

Des habitudes de consommation qui commencent précocement pour certains jeunes

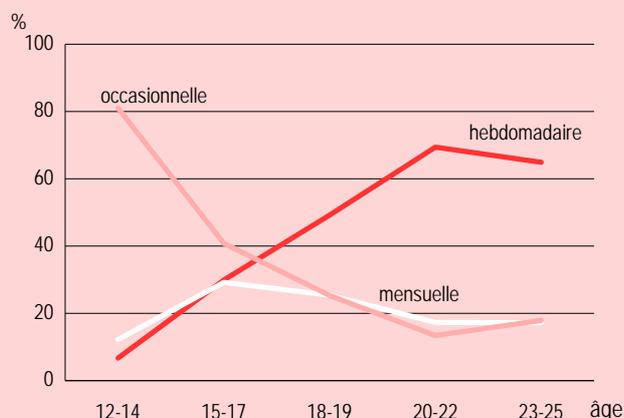
Entre 12 et 14 ans, les jeunes sont dans leur très grande majorité peu ou pas concernés par la consommation d'alcool (figure 2). Toutefois une petite proportion d'entre eux déclare déjà une consommation régulière : 7 % des jeunes de cette classe d'âge disent en effet avoir consommé de l'alcool une ou plusieurs fois par semaine, au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, et 12 % en avoir consommé une fois par mois (figure 2). Ces comportements d'initiation et de consommation précoce peuvent être considérés, selon certains auteurs, comme des facteurs de risque de situation d'abus et/ou de dépendance ultérieure.

Chez les 18-25 ans, 1 jeune sur 4 déclare consommer de l'alcool plusieurs fois par semaine

Les habitudes de consommation d'alcool se développent ensuite progressivement avec l'âge, avec une augmentation de la fréquence. Chez les 15-17 ans, 30 % déclarent consommer de l'alcool de façon hebdomadaire dont 22 % une fois par semaine, 6 % plusieurs fois par semaine et 2 % tous les jours.

Chez les 18-25 ans, la consommation hebdomadaire concerne près de 2 jeunes sur 3 (39 % une fois par semaine, 20 % plusieurs fois par semaine et 4 % tous les jours).

Fig2. Consommation de boissons alcoolisées au cours des 12 derniers mois selon la fréquence* et l'âge



* hebdomadaire : une ou plusieurs fois par semaine
mensuelle : une fois par mois
occasionnelle : moins souvent ou jamais
Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Les habitudes de consommation d'alcool

dans les Pays de la Loire

Une consommation plus fréquente chez les garçons que chez les filles

Chez les adultes, les habitudes de consommation d'alcool sont plus masculines que féminines. Cette situation se retrouve chez les jeunes de la région. Les garçons déclarent une consommation hebdomadaire deux fois plus fréquente que les filles, chez les 15-17 ans (41 % versus 17 %) comme chez les 18-25 ans (79 % vs 45 %) (figure 3).

Les écarts sont encore plus marqués en ce qui concerne la consommation plus régulière. Parmi les 18-25 ans, 36 % des garçons contre 11 % des filles déclarent boire des boissons alcoolisées plusieurs fois par semaine ou tous les jours.

L'analyse de la consommation déclarée au cours des 7 jours précédant l'enquête montre des écarts moins importants entre les garçons et les filles.

La proportion de jeunes déclarant avoir bu de l'alcool au cours des 7 derniers jours est pour les 15-17 ans, de 44 % chez les garçons et de 35 % chez les filles. La même situation s'observe chez les 18-25 ans (83 % vs 58 %).

Le fait de retrouver un écart plus important entre les garçons et les filles lorsqu'on questionne les jeunes sur leur consommation au cours des 12 derniers mois, que lorsqu'on les interroge sur leur consommation au cours des 7 derniers jours, peut s'expliquer par l'influence de la pression sociale. Cette dernière peut conduire les filles à occulter certains comportements ou à l'inverse amener certains garçons à les amplifier.

Le samedi, un garçon de 18-25 ans sur quatre consomme 5 verres et plus d'alcool

Les consommateurs quotidiens étant peu nombreux, les jeunes ont des consommations alcooliques qui varient fortement selon les jours de la semaine. La consommation d'alcool se concentre le week-end, puisque parmi les jeunes qui déclarent avoir bu de l'alcool au cours de 7 derniers jours, 68 % en ont consommé le samedi.

Et de nombreux jeunes consomment alors des quantités importantes d'alcool (voir encadré (1) page 6). Ainsi dans la région, 3 % des filles et 16 % des garçons de 15 à 17 ans, 6 % des filles et 25 % des garçons de 18 à 25 ans déclarent avoir bu plus de 5 verres d'alcool le samedi soir précédant l'enquête (figure 4).

Chez les garçons, 5 % des 15-17 ans et 11 % des 18-25 ans déclarent même une consommation de 9 verres ou plus.

Le vin, la bière et les alcools forts

Les jeunes ligériens ont l'habitude de consommer aussi bien du vin, que de la bière et des alcools forts (figure 5), cependant les habitudes varient avec l'âge.

Les 15-19 ans consomment plus volontiers de la bière. 30 % d'entre eux déclarent avoir consommé de la bière au cours des 7 derniers jours, 17 % du vin et 21 % des alcools forts.

La situation s'inverse chez les 20-25 ans. 43 % d'entre eux déclarent avoir consommé des alcools forts au cours des 7 derniers jours, 42 % du vin et 37 % de la bière.

Fig3. Consommation hebdomadaire de boissons alcoolisées au cours des 12 derniers mois

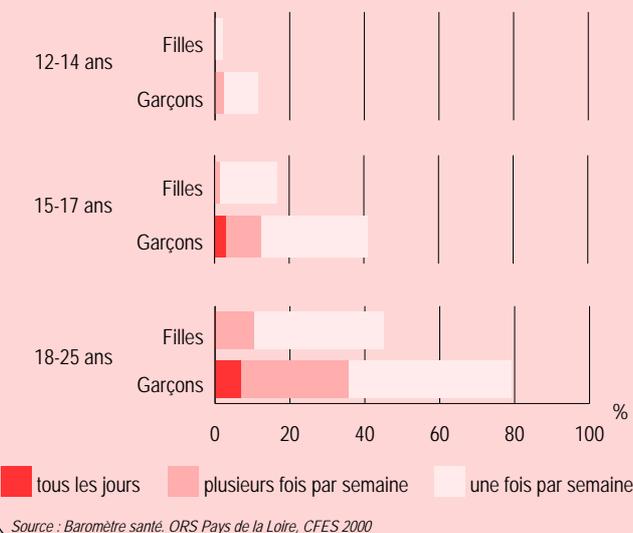


Fig4. Nombre de verres d'alcool consommé le samedi selon l'âge et le sexe

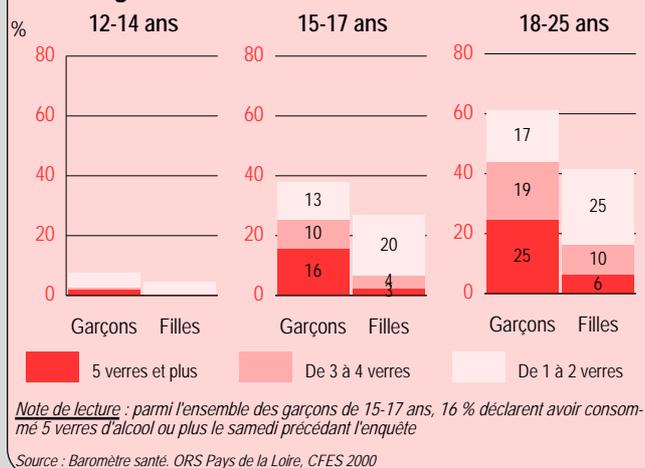
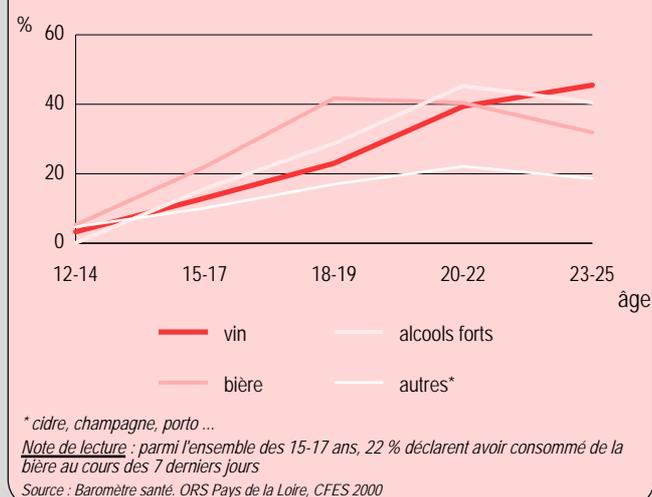


Fig5. Type d'alcool consommé au cours de la semaine précédant l'enquête (deux sexes confondus)



Les habitudes de consommation d'alcool

dans les Pays de la Loire

Les ivresses

41 % des 15-25 ans déclarent avoir été ivres au cours des 12 derniers mois

La fréquence de ces consommations importantes explique celle des situations d'ivresse. Ainsi chez les 15-17 ans, 40 % des garçons et 21 % des filles de la région déclarent avoir été ivres au cours des 12 mois précédant l'enquête (figure 6).

Chez les 18-25 ans, l'écart garçons-filles se creuse en raison de l'augmentation importante de la proportion de garçons qui déclarent au moins une ivresse au cours de l'année, qui passe de 40 à 62 % alors que chez les filles cette proportion reste relativement stable (27 %).

Des ivresses répétées très majoritairement masculines

L'augmentation avec l'âge de l'écart entre les garçons et les filles est surtout due aux ivresses répétées. Chez les 15-17 ans, 17 % des garçons et 5 % des filles déclarent avoir été ivres à 3 reprises ou plus dans l'année (figure 7). Chez les 18-25 ans, 37 % des garçons et 10 % des filles sont concernés.

Ce qui frappe dans cette dernière classe d'âge, c'est la proportion importante de jeunes hommes qui déclarent des ivresses très fréquentes : 16 % auraient été ivres plus de 10 fois dans l'année (3 % chez les filles).

Ces résultats doivent cependant être maniés avec précaution. Le sentiment d'avoir été en état d'ivresse pouvant refléter des situations très différentes selon les personnes.

Un indicateur synthétique

Un indicateur global de consommation répétée d'alcool

Les ivresses répétées sont fortement reliées à la consommation pluri-hebdomadaire. Ainsi 45 % des jeunes qui déclarent consommer de l'alcool plusieurs fois par semaine déclarent également plus de 3 ivresses sur l'année.

La proportion de jeunes déclarant avoir consommé de l'alcool plusieurs fois par semaine et/ou avoir connu 3 ivresses ou plus au cours des 12 derniers mois constitue un indicateur global de consommation répétée d'alcool (voir encadré (2) page 6).

Selon cette définition, 23 % des garçons de 15-17 ans et 6 % des filles ont une consommation répétée d'alcool. Chez les 18-25 ans, 55 % des garçons et 16 % des filles sont concernés (figure 8).

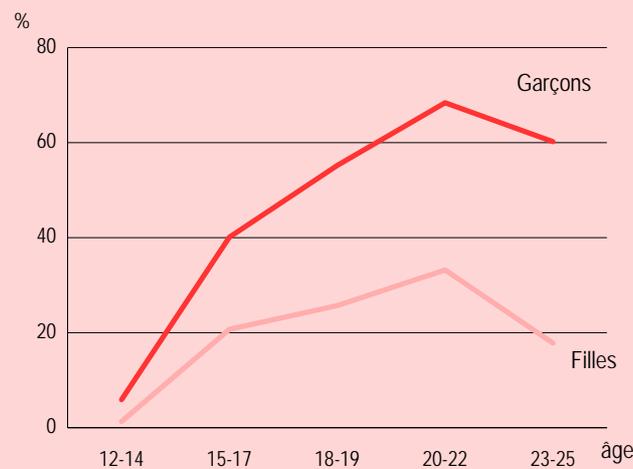
Les signes de dépendance

Le test deta, basé sur 4 questions simples (voir encadré (3) page 6) permet de repérer les signes de dépendance à l'alcool. Les enquêtés sont considérés comme à risque de dépendance lorsqu'ils répondent positivement à au moins deux des quatre questions du test.

Dans les Pays de la Loire, la proportion de jeunes garçons concernés atteint 6 % chez les 15-17 ans et 10 % chez les 18-25 ans (figure 9). Les filles sont nettement moins concernées.

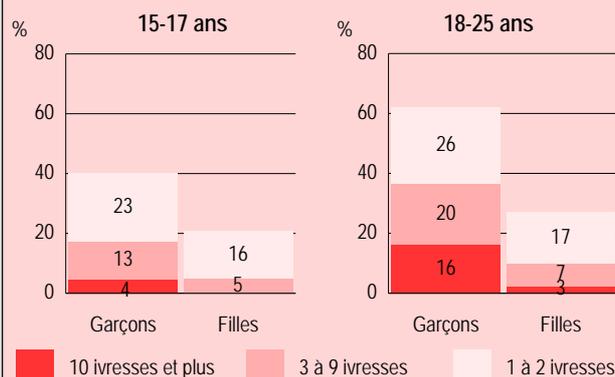
Bien qu'ils doivent être interprétés avec prudence car ce test n'a pas été initialement conçu pour les plus jeunes, ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus au plan national dans l'ensemble de la population. Ils montrent en effet une augmentation de la dépendance avec l'âge et la consommation régulière.

Fig6. Jeunes déclarant avoir été ivres au moins une fois au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig7. Proportion de jeunes ayant été ivres au cours des 12 derniers mois



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig8. Proportion de jeunes déclarant une consommation répétée d'alcool (2)

	Garçons	Filles
15-17 ans	23 %	6 %
18-25 ans	55 %	16 %

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig9. Proportion de jeunes ayant un test deta positif (3)

	Garçons	Filles
15-17 ans	6 %	1 %
18-25 ans	10 %	3 %

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Les habitudes de consommation d'alcool

dans les Pays de la Loire

Comparaisons avec la situation nationale

Des habitudes de consommation plus ancrées chez les garçons des Pays de la Loire

L'installation précoce des comportements d'alcoolisation n'est pas propre à la région, et les différents indicateurs concernant les 12-14 ans diffèrent peu de la moyenne nationale (figure 10).

Mais dès la tranche d'âge des 15-17 ans, la région se distingue par une proportion beaucoup plus importante de jeunes garçons pour qui l'alcool est entré dans les habitudes de vie, même si les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs. Ces différences s'observent pour la fréquence des consommations (41 % des ligériens déclarent consommer de l'alcool de façon hebdomadaire vs 32 % en France), et la fréquence des ivresses (40 % des ligériens déclarent avoir eu une ivresse au cours des douze derniers mois vs 33 % en France). Aucune spécificité géographique n'apparaît chez les filles de cette tranche d'âge.

Chez les 18-25 ans, les différences entre la région et la moyenne nationale sont par contre significatives. Ainsi, 36 % des jeunes garçons ligériens déclarant avoir consommé de l'alcool plusieurs fois par semaine au cours des douze derniers mois contre 28 % en France. 37 % déclarent avoir connu 3 ivresses ou plus dans l'année contre 28 % en France. L'indicateur synthétique de consommation répétée d'alcool (2) synthétise cette situation, puisque 55 % des jeunes garçons ligériens sont concernés vs 42 % en France.

Les filles de 18-25 ans des Pays de la Loire sont proportionnellement plus nombreuses qu'au plan national à déclarer consommer de l'alcool au moins une fois par semaine au cours des douze derniers mois (45 % vs 32 %), mais aucune différence n'apparaît pour les consommations plus régulières.

Fig10. Comparaison avec la situation nationale (en %)

	Garçons						Filles					
	12-14		15-17		18-25		12-14		15-17		18-25	
	PdL	France										
Proportion de jeunes consommant de l'alcool de façon hebdomadaire au cours des 12 derniers mois (en %)												
au moins une fois par semaine	11	7	41	32	79	63 *	2	5	17	18	45	32 *
au moins deux fois par semaine	2	1	13	8	36	28 *	0	2	2	4	11	9
Proportion de jeunes ayant été ivres au cours des 12 derniers mois (en %)												
au moins une ivresse	6	5	40	33	62	52 *	1	6	21	23	27	22
une à deux ivresses	6	5	23	18	26	23	1	5	16	14	17	13
trois ivresses et plus	0	0	17	14	37	28 *	0	1	5	9	10	9
Proportion jeunes ayant consommé de l'alcool le samedi précédant l'enquête (en %)												
au moins un verre	8	7	38	27	61	52 *	5	8	27	23	42	33 *
un à deux verres	5	5	13	11	17	20	4	5	20	15	25	22
trois à quatre verres	1	2	10	8	19	12 *	0	1	4	6	10	7
cinq verres et plus	2	0	16	8	25	21	0	2	3	2	6	4
Proportion de jeunes ayant eu une consommation répétée d'alcool au cours des 12 derniers mois (en %)												
consommation répétée	2	1	23	20	55	42 *	1	2	6	10	16	15
<i>Nombre total de jeunes enquêtés</i>	<i>155</i>	<i>267</i>	<i>153</i>	<i>273</i>	<i>323</i>	<i>743</i>	<i>144</i>	<i>276</i>	<i>136</i>	<i>288</i>	<i>359</i>	<i>918</i>

*différences observées statistiquement significatives au seuil de 5%

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

(1) Quantité d'alcool

Un verre d'alcool contient l'équivalent d'un centilitre d'alcool pur quel que soit le type d'alcool consommé. Il est donc possible d'additionner les verres d'alcool quel que soit le type d'alcool, pour étudier les quantités consommées.

(2) Indicateur synthétique de consommation répétée d'alcool

Boire de l'alcool au moins deux fois par semaine et/ou avoir connu au moins 3 ivresses au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur est fréquemment utilisé dans les travaux de M. Choquet (INSERM - U 472)

(3) Test deta

Le test deta consiste en une série de quatre questions simples permettant de déceler les risques de dépendance vis-à-vis de l'alcool : Avez-vous déjà ressenti le besoin de diminuer votre consommation de boissons alcoolisées ? Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation ? Avez-vous déjà eu l'impression que vous buviez trop ? Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ? A partir de 2 réponses positives, les consommateurs sont identifiés comme à risque de dépendance. Il est important de rappeler que ce test est essentiellement utilisé dans une démarche clinique et principalement pour un public adulte. Il est donc nécessaire de rester prudent quant aux conclusions.

Le tabagisme

dans les Pays de la Loire

Synthèse

Entre 12 et 14 ans, une faible proportion de jeunes est concernée par la consommation de tabac : 8 % de jeunes de la région déclarent fumer quotidiennement (au moins une cigarette par jour) et 2 % de manière occasionnelle.

Mais à partir de 15 ans, la situation évolue rapidement : 29 % des 15-17 ans et 46 % des 18-25 ans déclarent fumer quotidiennement, le nombre de cigarettes par jour augmentant également avec l'âge. Quelle que soit la classe d'âge, le tabagisme touche les jeunes des deux sexes de façon équivalente.

La proportion de jeunes fumeurs est supérieure à la moyenne française dans les Pays de la Loire. La différence, non significative chez les 15-17 ans, le devient chez les 18-25 ans. On dénombre pour cette classe d'âge 46 % de fumeurs quotidiens parmi les jeunes ligériens contre 41 % en moyenne en France.

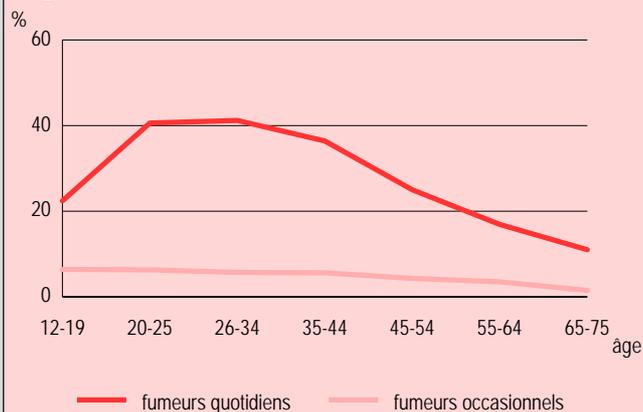
L'arrêt du tabagisme est une préoccupation pour de nombreux jeunes fumeurs. Ainsi, 72 % des fumeurs quotidiens affirment avoir déjà tenté d'arrêter de fumer au moins une semaine. 26 % des jeunes fumeurs quotidiens déclarent envisager l'arrêt du tabac dans les 6 prochains mois et 29 % dans un avenir plus lointain ou non déterminé.

Enfin l'arrêt du tabac est une réalité pour certains jeunes puisque 6 % des 18-25 ans déclarent avoir fumé quotidiennement pendant au moins 6 mois et avoir cessé cette consommation.

La consommation de tabac s'est installée de façon massive dans les habitudes de vie des français au cours de la seconde moitié du 20ème siècle, sans qu'on en mesure alors les risques pour la santé. Les données nationales montrent que les ventes de tabac ont commencé à augmenter vers 1950 pour atteindre un maximum en 1985, et sont en recul depuis cette date. Dans les Pays de la Loire, les ventes de tabac, rapportées à la population, sont depuis de nombreuses années très inférieures à la moyenne française et tendent également à diminuer.

Le Baromètre santé 12-75 ans, réalisé au plan national, montre que contrairement à l'alcool, pour lequel la fréquence de consommation et les quantités consommées augmentent avec l'âge, la proportion de fumeurs quotidiens atteint son maximum vers 18 ans, se stabilise à ce niveau jusqu'à 35 ans puis décroît au-delà (figure 11).

Fig11. Prévalence du statut tabagique déclaré selon l'âge en France



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Les comportements tabagiques des jeunes ligériens

41 % des jeunes âgés de 15 à 25 ans fument quotidiennement

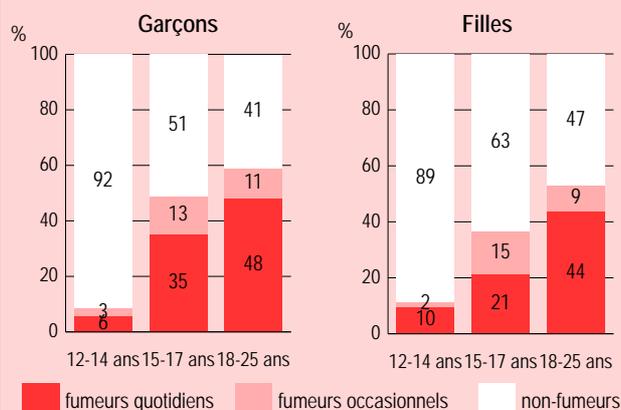
Entre 12 et 14 ans, le tabagisme ne concerne qu'une minorité de jeunes. 8 % déclarent fumer quotidiennement (au moins une cigarette par jour) et 2 % de manière occasionnelle (figure 12).

Mais à partir de 15 ans, la situation évolue rapidement : 29 % des 15-17 ans et 46 % des 18-25 ans déclarent fumer quotidiennement.

Les comportements tabagiques similaires chez les garçons et chez les filles

Quelle que soit la tranche d'âge considérée, le tabagisme touche les jeunes des deux sexes de façon équivalente. La différence observée dans les Pays de la Loire entre 15 et 17 ans (35 % de garçons fumeurs quotidiens versus 21 % chez les filles) n'est pas statistiquement significative.

Fig12. Prévalence du statut tabagique déclaré chez les jeunes selon l'âge et le sexe



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Définitions

fumeur quotidien : personne consommant au moins une cigarette par jour. Cet indicateur est identique à celui intitulé fumeur régulier habituellement utilisé par le CFES

fumeur occasionnel : personne consommant moins d'une cigarette par jour

Le tabagisme

dans les Pays de la Loire

Des quantités quotidiennes qui augmentent fortement avec l'âge

Le nombre de cigarettes fumées chaque jour augmente fortement avec l'âge. Entre 15 et 17 ans, un jeune fumeur quotidien sur 5 peut être considéré comme un "gros fumeur", avec une consommation supérieure ou égale à 10 cigarettes par jour. Chez les 18-25 ans, la moitié des fumeurs quotidiens sont dans ce cas (figure 13).

Dans les Pays de la Loire, les proportions masculine et féminine de "gros fumeurs" parmi les fumeurs quotidiens sont équivalentes.

La première cigarette de la journée, un signe de dépendance

Le temps qui s'écoule entre le réveil et la première cigarette permet de repérer les jeunes fumeurs quotidiens dépendants.

Chez les 15-17 ans, 8 % des fumeurs quotidiens déclarent fumer leur première cigarette de la journée dans les trente premières minutes qui suivent leur réveil. Chez les 18-25 ans, 20 % des jeunes fumeurs quotidiens sont dans ce cas (figure 14).

La précocité de la première cigarette quotidienne est étroitement associée à la quantité consommée. 34 % des "gros fumeurs" quotidiens (10 cigarettes et plus par jour) âgés de 15 à 25 ans fument durant la première demi-heure de la journée contre 6 % de ceux qui ont une consommation journalière moindre.

Comparaison avec la situation nationale

Un nombre de fumeurs quotidiens plus élevé dans les Pays de la Loire

Chez les 15-17 ans, la proportion de jeunes fumeurs quotidiens est identique dans les Pays de la Loire et au plan national (29 %) (figure 15).

Chez les 18-25 ans, le tabagisme apparaît plus important dans la région. 46 % des jeunes ligériens de cette tranche d'âge déclarent fumer quotidiennement vs 41 % en France. La même situation s'observe pour le tabagisme occasionnel, qui concerne 10 % des jeunes ligériens de cette tranche d'âge vs 7 % en France.

En revanche, la proportion de jeunes ligériens "gros fumeurs" est légèrement plus faible qu'au plan national (23 vs 26 % chez les 18-25 ans) mais la différence observée n'est pas statistiquement significative. Aucune différence n'apparaît en ce qui concerne la proportion de jeunes fumant leur première cigarette dans la demi-heure qui suit leur réveil (10 % dans la région et 9 % en France).

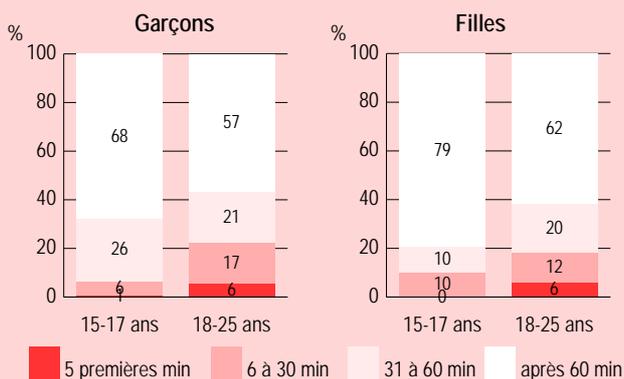
Fig13. Nombre de cigarettes fumées par jour chez les fumeurs quotidiens selon l'âge



Note de lecture : parmi les fumeurs quotidiens de 23-25 ans, 57 % fument 10 cigarettes ou plus par jour, 18 % de 6 à 9, 20 % de 3 à 5 et 4 % de 1 à 2

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig14. Moment de la journée où les fumeurs quotidiens fument leur 1ère cigarette selon l'âge et le sexe



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig15. Comparaison avec la situation nationale**

	15-17 ans		18-25 ans	
	PdL	France	PdL	France
Fumeurs occasionnels	14 %	8 % *	10 %	7 % *
Fumeurs quotidiens	29 %	29 %	46 %	41 %
10 cig. et plus par jour**	6 %	10 %	23 %	26 %
1 ^{ère} cig. 30 min après réveil**	2 %	4 %	10 %	9 %
<i>effectifs</i>	289	561	682	1 661

*différences observées statistiquement significatives au seuil de 5%

** proportions calculées parmi l'ensemble des jeunes de la tranche d'âge considérée. La proportion de fumeurs quotidiens étant plus élevée dans la région qu'en France, il est préférable de rapporter le nombre de "gros fumeurs" (plus de 10 cigarettes par jour) et le nombre de jeunes fumant durant la première demi-heure de la journée non pas au nombre total de fumeurs quotidiens, mais au nombre total de jeunes (fumeurs ou non-fumeurs).

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Le tabagisme

dans les Pays de la Loire

L'arrêt du tabac

L'arrêt du tabagisme, une préoccupation pour de nombreux jeunes

Lorsqu'on demande aux fumeurs quotidiens s'ils ont envie d'arrêter de fumer, 42 % répondent négativement, 25 % l'envisagent dans les 6 prochains mois* et 29 % dans un avenir plus lointain ou non déterminé**. Il n'apparaît pas de différence entre les garçons et les filles.

Ce sont surtout les jeunes qui fument des quantités modérées qui déclarent envisager un arrêt à court terme. L'échéance de 6 mois est en effet retenue pour 30 % des jeunes qui fument moins de dix cigarettes par jour et 19 % des jeunes dont la consommation journalière est supérieure à ce seuil (figure 16).

Les jeunes fumeurs quotidiens dont le médecin a abordé la question du tabac au cours de la dernière visite sont plus nombreux à souhaiter cesser de fumer (67 % vs 50 % parmi ceux qui n'ont pas abordé le sujet) (figure 17).

Ces différences s'observent chez les jeunes qui fument plus de dix cigarettes par jour (respectivement 65 % et 50 %) comme chez ceux qui ont une consommation journalière moindre (respectivement 68 % et 52 %).

La majorité des jeunes fumeurs quotidiens qui souhaitent arrêter envisagent de franchir ce cap seul, sans aucune aide. Ils sont ainsi 56 % à envisager un arrêt volontaire radical, 43 % un arrêt volontaire par réduction progressive de la consommation. Seulement 20 % envisagent de se faire aider en utilisant un moyen ou une aide médicale (patch anti-tabac, gomme à mâcher, acupuncture ...).

La majorité des fumeurs ont déjà tenté d'arrêter

72 % des fumeurs quotidiens déclarent avoir déjà arrêté de fumer au moins une semaine. Les interviewés ont été interrogés sur la durée de leur tentative la plus longue. 47 % d'entre elles ont duré moins d'un mois, 31 % un ou deux mois.

Le prix des cigarettes, et la peur pour leur santé

Les principales raisons qui ont motivé ces arrêts temporaires de consommation tabagique sont la peur pour la santé, c'est-à-dire la peur de tomber malade ou la prise de conscience des conséquences sur la santé (36 %), et le prix des cigarettes (35 %) (figure 18).

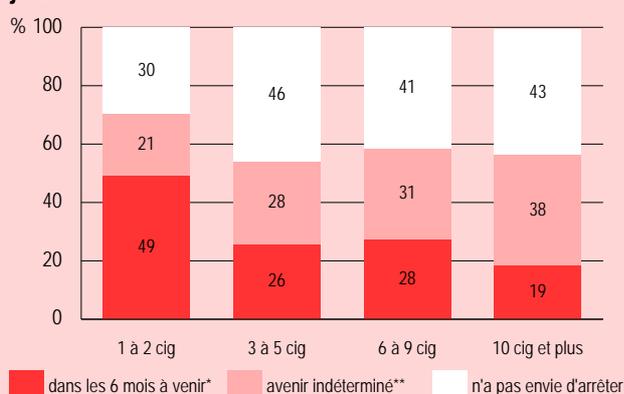
Les fumeurs qui ont déjà fait une tentative d'arrêt et qui envisagent à nouveau d'arrêter dans un avenir proche (dans les 6 prochains mois) citent plus fréquemment ces deux motivations. 52 % d'entre eux déclarent avoir arrêté de fumer temporairement par peur pour la santé, 45 % à cause du prix des cigarettes.

L'arrêt du tabac : une réalité pour certains jeunes

6 % de l'ensemble des 18-25 ans déclarent avoir fumé quotidiennement pendant au moins 6 mois et avoir arrêté.

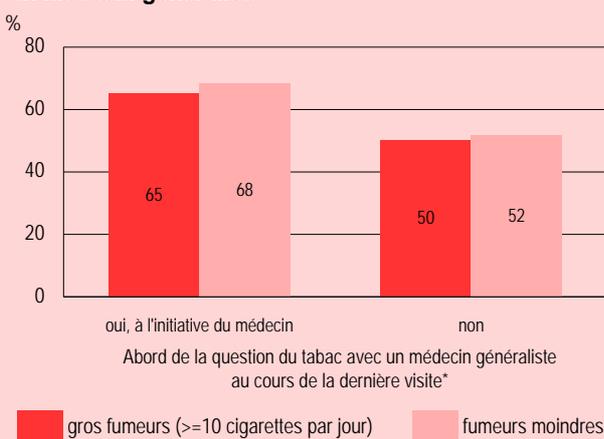
Il n'apparaît pas de différence statistiquement significative entre les filles et les garçons (7 vs 5 %).

Fig16. Projet de l'arrêt du tabagisme chez les fumeurs quotidiens selon le nombre de cigarettes fumées par jour



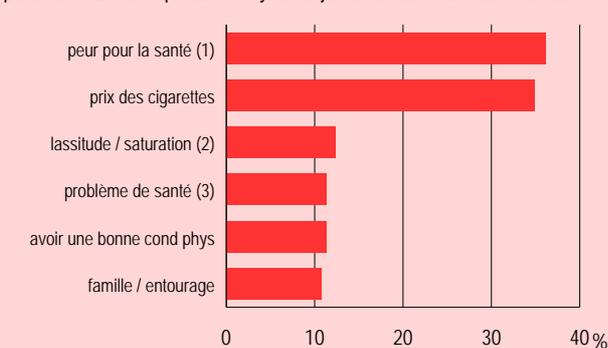
* dans le mois à venir ou dans les 6 prochains mois
 ** dans les 12 prochains mois ou dans un avenir indéterminé
 Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig17. Projet de l'arrêt du tabagisme chez les fumeurs quotidiens* selon l'abord de la question du tabac avec un médecin généraliste



* exclusion des individus ayant abordé la question avec le médecin à leur propre initiative
 Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig18. Raisons ayant incité à l'arrêt du tabac parmi les fumeurs quotidiens ayant déjà arrêté au moins une semaine



(1) peur de tomber malade ou prise de conscience des conséquences sur la santé
 (2) lassitude ou saturation générale
 (3) avoir déjà un problème de santé lié ou non au tabac

Note de lecture : les jeunes concernés ont pu donner plusieurs réponses
 Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Le tabagisme

dans les Pays de la Loire

La protection des non-fumeurs

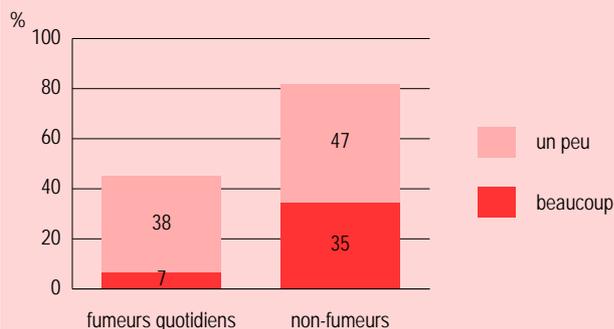
La majorité des jeunes déclarent être gênés par la fumée des autres

Globalement 77 % des jeunes de 12-25 ans (fumeurs ou non-fumeurs) déclarent être gênés par la fumée des autres, 31 % beaucoup et 46 % un peu. La question ne nous indique pas si cette gêne est vécue dans les lieux publics ou privés.

Cette proportion varie selon le statut tabagique des jeunes, les fumeurs étant moins nombreux à déclarer être "beaucoup" gênés par la fumée des autres. 7 % des fumeurs quotidiens de 15-25 ans sont dans ce cas vs 35 % des non-fumeurs (à structure par âge et sexe identique) (figure 19).

La proportion de jeunes déclarant être "un peu" gênés par la fumée reste par contre importante parmi les fumeurs quotidiens (38 % vs 47 % pour les non-fumeurs).

Fig19. Jeunes* déclarant être gênés par la fumée des autres



* proportions calculées pour les 15-25 ans, standardisées selon le sexe et l'âge

Note de lecture : à structure par âge et sexe identique, 7 % des fumeurs quotidiens de 15-25 ans et 35 % des non-fumeurs déclarent être gênés par la fumée des autres

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

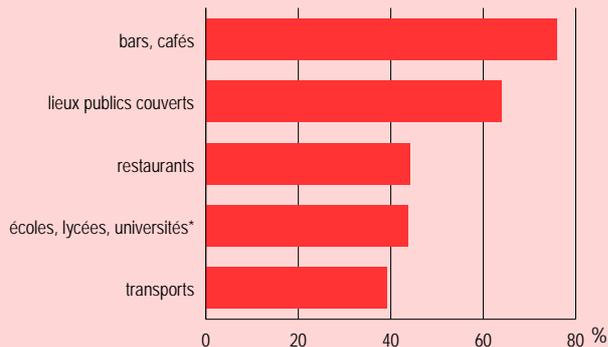
Des zones non-fumeurs moins bien respectées dans les bars et les lieux publics couverts

Les réponses à la question "estimez-vous que les zones non-fumeurs sont bien respectées", varient fortement selon les lieux. Ce sont les zones non-fumeurs des bars et des lieux publics couverts qui sont jugées les plus mal respectées. Globalement, 76 % des 12-25 ans estiment que les zones non-fumeurs des bars sont mal respectées, 64 % estiment que c'est le cas dans les lieux publics couverts, 44 % dans les établissements scolaires (collèges, lycées, universités), 44 % dans les restaurants et 39 % dans les transports (figure 20).

La proportion d'opinions négatives sur le respect des zones non-fumeurs augmente en général avec l'âge, et particulièrement pour les bars et les cafés. La proportion de jeunes estimant les zones non-fumeurs des bars mal respectées passe ainsi de 65 % chez les 12-14 ans à 83 % chez les 18-25 ans. Cette situation est vraisemblablement liée au fait que ces lieux ne sont pas fréquentés de la même manière selon l'âge des jeunes.

Les résultats sur l'opinion des jeunes en matière de respect des zones non-fumeurs sont relativement cohérents avec ceux concernant la transgression de la loi par les fumeurs. En effet 31 % des fumeurs quotidiens de 15-25 ans déclarent qu'il leur arrive de ne pas respecter les zones non-fumeurs dans les bars, 31 % dans les établissements scolaires, 22 % dans les lieux publics couverts. Ces proportions sont plus faibles dans les restaurants (12 %) et dans les transports (6 %) (figure 21).

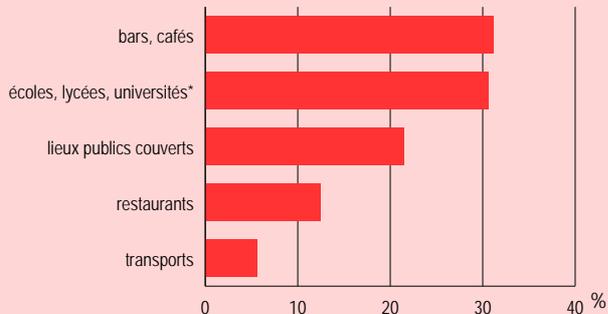
Fig20. Jeunes de 12-25 ans déclarant les zones non-fumeurs mal respectées



* proportion calculée parmi les jeunes scolarisés

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig21. Fumeurs quotidiens à qui il arrive de ne pas respecter les zones non-fumeurs



* proportion calculée parmi les fumeurs quotidiens scolarisés

Note de lecture : 31 % des fumeurs quotidiens de 15-25 ans déclarent qu'il leur arrive de ne pas respecter les zones non-fumeurs des bars et des cafés

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

La consommation de drogues illicites

dans les Pays de la Loire

Synthèse

Dans la région comme en France, se voir proposer du cannabis est aujourd'hui devenu chose courante pour les jeunes, puisque 11 % des 12-14 ans, 53 % des 15-17 ans et 71 % des 18-25 ans déclarent être dans ce cas.

Globalement, parmi les 15-25 ans, 38 % des jeunes déclarent avoir expérimenté le cannabis, c'est-à-dire en avoir consommé au moins une fois au cours de leur vie, soit un pourcentage très proche de celui observé au plan national. A tous les âges, les garçons sont plus nombreux que les filles à être dans ce cas.

16 % des 15-25 ans font un usage répété de cannabis, avec plus de 10 consommations dans les 12 derniers mois et 5 % en font un usage régulier, avec plus de 10 consommations dans le dernier mois. Ces proportions sont respectivement égales à 21 et 9 % pour les garçons, et 11 et 1 % pour les filles. Là encore, on ne note pas de différence entre la région et la France.

L'expérimentation et l'usage des autres drogues sont le fait d'une faible proportion de jeunes. Les substances à inhaler (colles, solvants, air sec...) sont les principaux produits expérimentés (5 %), mais leur usage est souvent abandonné.

L'expérimentation des autres drogues concerne moins de 2 % des 18-25 ans (LSD : 1,8 %, ecstasy : 1,4 %, cocaïne : 0,4 %, amphétamines : 0,6 %). Le Baromètre santé ne permet pas une approche plus précise de ces comportements relativement rares à l'échelle de la population.

Enfin certains médicaments peuvent être plus ou moins consciemment consommés dans un but toxicomane. 0,3 % des 18-25 ans déclarent avoir déjà consommé des médicaments "pour se droguer".

Expérimentation

Entre 15 et 25 ans, 2 jeunes sur 3 se sont déjà vu proposer du cannabis

Chez les 12-14 ans, 11 % des jeunes se sont déjà vu proposer du cannabis. Après 15 ans la proportion des jeunes concernés augmente fortement passant à 53 % chez les 15-17 ans et à 71 % chez les 18-25 ans.

Les garçons se sont déjà vu proposer du cannabis plus fréquemment que les filles (70 % versus 61 % chez les 15-25 ans).

Les garçons ont plus fréquemment expérimenté le cannabis que les filles

Si les garçons sont plus nombreux que les filles à s'être fait proposer du cannabis, ils sont également plus nombreux à l'avoir expérimenté. Cette différence s'observe à tous les âges, chez les 12-14 ans (3 % vs 1 %), comme chez les 15-17 ans (34 % vs 20 %) et les 18-25 ans (50 % vs 33 %) (figure 22).

L'âge est également un facteur discriminant. L'expérimentation du cannabis est rare entre 12 et 14 ans (2 %). Elle concerne par contre 28 % des 15-17 ans, et 42 % des 18-25 ans.

Le cannabis est la drogue illicite la plus expérimentée

La drogue illicite la plus consommée est de loin le cannabis, avec plus d'un jeune de 15-25 ans sur trois (38 %) qui l'a déjà expérimenté. 27 % en ont consommé au moins une fois au cours des douze derniers mois (figure 23).

L'expérimentation d'une autre drogue que le cannabis concerne 6 % des jeunes de 15 à 25 ans interrogés. Les substances à inhaler (cf lexique) sont les principaux produits expérimentés (5 %), mais leur usage est souvent abandonné puisque la consommation au cours des douze derniers mois ne concerne plus que 0,5 % des 15-25 ans.

L'expérimentation des autres drogues concerne moins de 2 % des 18-25 ans (LSD : 1,8 %, ecstasy : 1,4 %, cocaïne : 0,4 %, amphétamines : 0,6 %).

Enfin certains médicaments peuvent être plus ou moins consciemment consommés dans un but toxicomane. 0,3 % des 18-25 ans déclarent avoir déjà consommé des médicaments "pour se droguer".

Fig22. Expérimentation du cannabis selon l'âge et le sexe



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig23. Prévalence par produit et par type d'usage chez les 15-25 ans

	Expérimentation	Usage dans l'année
cannabis	37,9 %	26,9 %
autres drogues	5,8 %	1,6 %
amphétamines	0,6 %	0,1 %
cocaïne	0,4 %	0,1 %
LSD	1,8 %	1,3 %
héroïne	0,0 %	0,0 %
ecstasy	1,4 %	0,8 %
médicaments pour se droguer	0,3 %	0,3 %
produits à inhaler	4,6 %	0,5 %

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Définitions

Expérimentation : déclarer avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours de la vie

Usage dans l'année : déclarer avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours des douze derniers mois

Usage répété : déclarer avoir consommé du cannabis 10 fois et plus au cours des douze derniers mois

Usage régulier : déclarer avoir consommé du cannabis 10 fois et plus au cours des trente derniers jours

La consommation de drogues illicites

dans les Pays de la Loire

Usage répété

16 % des 15-25 ans consomment du cannabis de façon répétée

Parmi l'ensemble des jeunes de 15-25 ans, 26 % ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. 3 % en ont consommé une fois, 5 % deux ou trois fois, 3 % entre 4 et 9 fois, 6 % entre 10 et 29 fois, 4 % entre 30 et 99 fois et enfin 5 % plus de 100 fois dans l'année. Au total, 16 % des jeunes de 15-25 ans ont eu un usage répété de cannabis avec une consommation supérieure à 10 fois dans l'année.

L'usage régulier du cannabis a été défini comme une consommation supérieure à 10 fois au cours du mois (précédant l'enquête). 5 % des 15-25 ans interrogés déclarent être dans ce cas.

Les garçons ont plus fréquemment un usage répété de cannabis que les filles

Les garçons sont plus souvent expérimentateurs de cannabis que les filles et cette prédominance masculine s'accroît si l'on considère l'usage répété. Les garçons de 15-25 ans sont ainsi deux fois plus nombreux à avoir consommé du cannabis plus de 10 fois dans l'année (21 % vs 11 %). L'écart entre les deux sexes est encore plus marqué si l'on considère la consommation régulière (au moins 10 fois au cours des trente derniers jours), (9 % vs 1 %).

Les motivations

La recherche de la détente est le principal motif de consommation du cannabis des usagers répétés

A la question "la dernière fois que vous avez pris du cannabis que recherchiez-vous", les réponses diffèrent selon le profil de la consommation.

Parmi les usagers répétés, la recherche de la détente arrive en tête (54 %), devant le plaisir (21 %), l'envie de s'amuser (20 %), la convivialité (14 %) (figure 25).

Par contre pour les jeunes ayant consommé une seule fois du cannabis au cours de l'année ou moins fréquemment, la curiosité est le principal motif évoqué (54 % "pour essayer", 2 % "par curiosité"), devant le conformisme ("faire comme tout le monde", 19 %) et la recherche du plaisir (9 %).

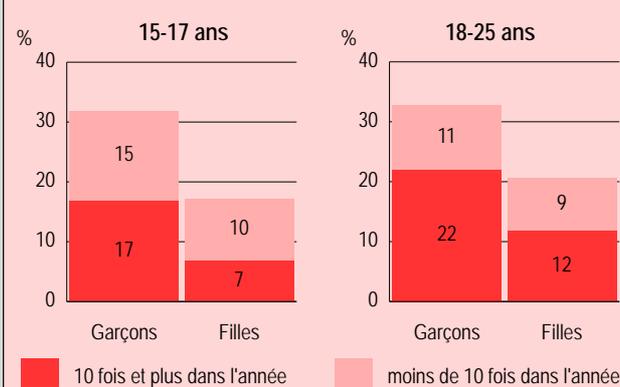
Comparaisons avec la situation nationale

Une situation similaire dans les Pays de la Loire et au plan national

Globalement, les jeunes de 15-25 ans des Pays de la Loire sont aussi nombreux qu'en France à s'être déjà fait proposer du cannabis (66 % vs 65 %) (figure 26).

Le passage à l'expérimentation concerne également une proportion de jeunes dans la région (38 %) proche de celle observée au plan national. La même situation s'observe pour l'usage répété de cannabis (16 % vs 14 %) et l'usage régulier (5 % vs 6 %).

Fig24. Proportion de jeunes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig25. La dernière fois que vous avez pris du cannabis, que recherchiez-vous (en %)

	Usagers répétés (1)	Usagers occasionnels (2)	Autres cas (3)
plaisir	21	8	9
ivresse	3	1	3
détente	54	17	8
complicité	6	5	7
convivialité	14	5	4
rigoler, s'amuser	20	23	8
oublier les problèmes	6	1	1
défonce	2	1	1
soulager angoisse	1	0	0
fonctionner mieux mentalement	1	0	0
dormir	2	0	0
goût	3	4	4
faire comme tout le monde	0	7	19
pour essayer	7	31	54
par curiosité	0	0	2
pour deshinner	1	0	0
pour planer, évasion	2	1	2
relaxation	0	0	0
autres	0	0	0
ne sait pas	4	10	4
effectifs	164	82	135

(1) Jeunes ayant consommé du cannabis 10 fois et plus au cours des 12 derniers mois

(2) Jeunes ayant consommé du cannabis 2 à 9 fois au cours des 12 derniers mois

(3) Jeunes ayant consommé du cannabis une seule fois au cours des 12 derniers mois, ou jeunes ayant consommé du cannabis au moins une fois au cours des 5 dernières années

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig26. Comparaison avec la situation nationale

	15-17 ans				18-25 ans			
	Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	PDL	France	PDL	France	PDL	France	PDL	France
Jeunes à qui on a déjà proposé du cannabis								
	60 %	55 %	44 %	49 %	74 %	81 %*	68 %	60 %*
Consommation de cannabis								
expérimentation	34 %	32 %	20 %	23 %	50 %	55 %	33 %	30 %
usage dans l'année	33 %	25 %	17 %	20 %	34 %	33 %	21 %	18 %
usage répété	17 %	15 %	7 %	12 %	22 %	20 %	12 %	9 %
usage régulier	8 %	6 %	0 %	2 %	10 %	9 %	1 %	3 %
effectifs	153 273		136 288		323 743		359 918	

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

La consommation de drogues illicites

dans les Pays de la Loire

Opinion sur l'usage de drogues illicites

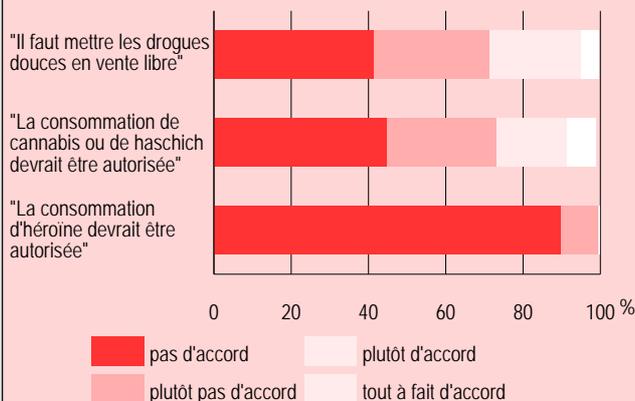
Les jeunes ne sont majoritairement pas favorables à la libéralisation de l'usage de drogues illicites

Face à la proposition "il faut mettre les drogues douces en vente libre", 5 % des 15-25 ans déclarent être "tout à fait d'accord" et 24 % "plutôt d'accord", soit 29 % d'opinions favorables. L'autre proposition "la consommation de cannabis devrait être autorisée" recueille un nombre d'opinions favorables équivalent. 7 % des 15-25 sont tout à fait d'accord avec la proposition et 18 % plutôt d'accord soit 26 % d'opinions favorables (figure 27).

Si une partie de l'opinion se révèle tolérante pour l'usage de cannabis, ce n'est pas du tout le cas pour celui de l'héroïne. Seulement 0,3 % des jeunes interrogés se déclarent favorables à l'autorisation de la consommation de cette substance.

Les jeunes ayant déjà expérimenté (au moins une fois au cours de la vie) le cannabis sont plus favorables à la vente libre et à la consommation libre de cannabis que les autres. 52 % des expérimentateurs sont favorables à la proposition concernant la vente libre (vs 13 %), 47 % à celle concernant l'autorisation de la consommation (vs 13 %).

Fig27. Opinions des jeunes sur la libéralisation des drogues (15-25 ans)



Note de lecture : face à la proposition "il faut mettre les drogues douces en vente libre", 42 % des jeunes déclarent n'être pas d'accord, 30 % déclarent être plutôt pas d'accord, 24 % être plutôt d'accord et 5 % tout à fait d'accord

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Lexique

Le cannabis

est une plante dont sont extraits la marijuana (herbe) et la résine de cannabis (haschich). La teneur en principe actif est très variable selon les zones de production, les parties de la plante utilisées et selon le degré de «coupe». Le plus souvent fumé sous forme de cigarette (joint), le cannabis peut parfois être consommé sous forme de gâteau (space-cake) ou d'infusion.

L'héroïne

est un dérivé de la morphine, elle-même dérivée de l'opium. Elle se présente sous la forme d'une poudre. Son administration par voie intraveineuse en a fait une cause majeure de transmission des virus des hépatites et du sida. Elle peut également être inhalée ou fumée.

L'ecstasy

désigne des produits synthétiques contenant du MDMA, mais dont la composition peut être d'une grande variété (mélange avec des médicaments). Appelée, lors de son apparition en France vers la fin des années quatre-vingt, «drogue de l'amour» pour ses effets désinhibiteurs, son utilisation s'est largement étendue au cours des années quatre-vingt-dix.

Le LSD,

parfois appelé acide, est un hallucinogène. Il provoque des distorsions de la perception visuelle, spatiale et temporelle qui peuvent aller jusqu'à l'hallucination. Il se présente le plus souvent sous la forme d'un buvard que l'on pose sur la langue. Parmi les autres hallucinogènes, on trouve la mescaline, les champignons hallucinogènes (psilocybine), le datura, etc.

La cocaïne

est un dérivé de la feuille de coca qui se présente sous la forme d'une fine poudre blanche. Elle peut concerner des milieux sociaux favorisés ou proches du monde du spectacle, mais s'étend bien au-delà de ces milieux. Elle provoque une euphorie immédiate et n'engendre pas de dépendance physique. La dépendance psychique peut être extrêmement forte.

Les amphétamines

trouvent leur origine dans l'éphédra et sont des produits de synthèse le plus souvent en cachets, elles peuvent aussi être présentées en capsules, en poudre (cristal) ou en ampoules injectables. Leur usage festif, proche de celui de l'ecstasy, semble plutôt circonscrit à des milieux jeunes, «branchés». D'autres les utilisent comme dopant ou comme coupe-faim.

Les produits à inhaler

sont variés : colles, solvants, détachants, vernis, protoxyde d'azote, air sec, dérivés du pétrole, etc. Les principes actifs les plus connus sont l'éther, le trichloréthylène et l'acétone. Les principaux utilisateurs sont les adolescents, car ils sont d'accès facile et de prix très bas. Les troubles engendrés peuvent être assez graves, tant sur le plan physique que psychique.

Le poppers

est un dérivé de nitrite qui s'inhalé à la bouteille. Son effet est désinhibiteur ; il est bref et intense, provoquant le rire.

L'usage de plusieurs produits dans les Pays de la Loire

Synthèse

La polyconsommation de substances psychoactives est un phénomène souvent évoqué, mais relativement complexe à mesurer sur le plan épidémiologique.

Près d'un jeune de 15 à 25 ans sur quatre a un usage actuel répété d'au moins deux substances psychoactives (23 %). Les associations sont de types alcool+tabac+cannabis (8 % des cas), tabac+cannabis (4 %), alcool+cannabis (2 %), tabac+alcool (9 %).

Ces habitudes sont plutôt masculines, 32 % des garçons de cette tranche d'âge ont un usage répété d'au moins deux produits versus 13 % des filles. La prépondérance masculine de la consommation répétée d'alcool explique l'essentiel de la différence entre les deux sexes.

La consommation répétée de plusieurs produits augmente avec l'âge, surtout chez les garçons. Pour ces derniers, la proportion déclarant utiliser de façon répétée au moins deux produits passe de 18 % entre 15 et 17 ans, à 32 % entre 18 et 25 ans. Pour les filles, ces proportions passent de 9 à 16 %.

La consommation simultanée ("au cours d'une même occasion") de deux produits a été étudiée pour l'alcool et le cannabis. 28 % des garçons et 17 % des filles de 15-25 ans déclarent avoir déjà pris au cours d'une même occasion de l'alcool et du cannabis. La régularité de ces consommations simultanées n'est pas étudiée par le Baromètre santé.

Les mélanges

Une première approche de la polyconsommation : les mélanges

Dans le questionnaire, une question spécifique concerne la consommation au cours d'une même occasion de deux substances psychoactives (alcool, cannabis, autres drogues).

23 % des jeunes de l'échantillon, âgés de 15 à 25 ans, déclarent avoir déjà pris au cours d'une même occasion de l'alcool et du cannabis. C'est le principal mélange cité. Les autres associations sont très peu fréquentes : le mélange d'alcool, de cannabis et d'une autre drogue illicite concernent 0,5 % des jeunes de cette tranche d'âge, l'alcool et une autre drogue illicite, 0,7 %, le cannabis et une autre drogue illicite 0,9 % et les autres mélanges 0,5 %.

La prévalence de la consommation simultanée d'alcool et de cannabis augmente avec l'âge (14 % des 15-17 ans étant concernés, 26 % des 18-25 ans). Elle est plus élevée chez les garçons que chez les filles (28 % versus 17 % chez les 15-25 ans).

Parmi les jeunes ayant déjà fait un mélange au cours de la vie, 26 % déclarent l'avoir fait pour rechercher certains effets liés à cette consommation simultanée.

Toutefois seule l'expérimentation du mélange (au moins une fois au cours de la vie) est mesurée. L'enquête ne permet pas de quantifier l'usage répété de cette pratique.

L'usage répété de plusieurs produits

Il est par contre possible d'étudier le cumul des consommations répétées d'alcool, de tabac et de cannabis (cf encadré). Quatre types de polyconsommations sont ainsi possibles : tabac+alcool, alcool+cannabis, tabac+cannabis, tabac+alcool+cannabis. A l'inverse de l'indicateur précédent concernant les mélanges, ces combinaisons n'impliquent pas forcément la prise simultanée des différentes substances.

Fig28. Proportion de jeunes ayant déjà pris au cours d'une même occasion de l'alcool et du cannabis



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

L'usage répété de plusieurs produits ou polyusage répété

Le polyusage répété est ici défini comme le cumul des usages répétés d'alcool, de tabac et de cannabis. Quatre types de polyconsommations sont envisageables : consommation répétée de deux de ces substances, à l'exclusion de la troisième (tabac+alcool, alcool+cannabis, tabac+cannabis), consommation répétée de ces trois substances (tabac+alcool+cannabis). Ces combinaisons n'impliquent pas forcément la prise simultanée des différentes substances.

L'usage répété d'alcool, de tabac et de cannabis se définit comme précédemment, à savoir :

- usage répété d'alcool ou consommation répétée d'alcool : déclarer avoir consommé de l'alcool plusieurs fois par semaine et/ou avoir connu 3 ivresses ou plus au cours des douze derniers mois.
- usage répété de tabac ou tabagisme quotidien : déclarer fumer du tabac au moins une fois par jour.
- usage répété de cannabis : déclarer avoir consommé du cannabis 10 fois ou plus au cours des douze derniers mois.

L'usage de plusieurs produits dans les Pays de la Loire

Chez les 18-25 ans, plus d'un garçon sur trois utilise de façon répétée aux moins deux substances psychoactives
23 % des jeunes de 15 à 25 ans ont un usage actuel répété d'au moins deux substances psychoactives : alcool+tabac+cannabis (8 %), tabac+cannabis (4 %), alcool+cannabis (2 %), tabac+alcool (9 %) (figure 29).

Ces habitudes sont plutôt masculines, 32 % des garçons de cette tranche d'âge ont un usage répété d'au moins deux substances vs 13 % des filles. L'importance de la consommation régulière d'alcool chez les garçons explique cette différence entre les deux sexes.

Le polyusage répété augmente avec l'âge, surtout chez les garçons. Pour ces derniers, la proportion déclarant utiliser de façon répétée au moins deux produits passe de 18 % entre 15 et 17 ans, à 38 % entre 18 et 25 ans. Pour les filles, ces proportions passent de 6 à 16 %.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la majorité (75 %) des jeunes qui déclarent un usage répété de cannabis sont également fumeurs quotidiens.

Les jeunes de 15-25 ans ayant un usage répété d'alcool, de tabac et de cannabis ont plus fréquemment expérimenté une autre drogue illicite que les autres jeunes. La proportion de jeunes concernés est de 19 % pour les premiers. A structure par âge et sexe identique, elle est de 9 % parmi ceux qui déclarent un usage répété de tabac et de cannabis. Elle est inférieure à 5 % dans les autres cas (figure 30).

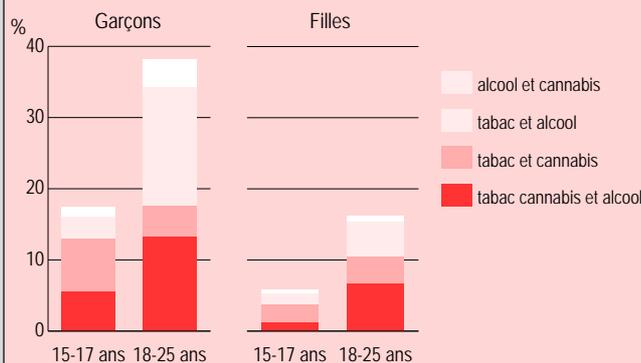
Comparaison avec la situation nationale

Une situation régionale proche de celle observée au plan national

La proportion de jeunes qui déclarent avoir déjà consommé de l'alcool et du cannabis simultanément au cours de leur vie est similaire dans les Pays de la Loire et en France (figure 31).

La situation est identique si l'on considère l'usage répété d'au moins deux substances psychoactives. La différence observée chez les garçons âgés de 18 à 25 ans (38 % dans les Pays de la Loire, vs 33 % en France) n'est pas statistiquement significative.

Fig29. Polyusage répété de drogues licites et illicites au cours des 12 derniers mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig30. Expérimentation d'une autre drogue que le cannabis pour chaque type d'usage de substances psychoactives *

Type d'usage de substances psychoactives	expérimentation d'une autre drogue**
Pas d'usage répété (eff=423)	2 %
Usage répété d'alcool (eff=94)	3 %
Usage répété de tabac (eff=203)	3 %
Usage répété de tabac et d'alcool (eff=84)	4 %
Usage répété de tabac et de cannabis (eff=45)	9 %
Usage répété de tabac, d'alcool et de cannabis (eff=77)	19 %

* proportions calculées sur l'ensemble des 15-25 ans standardisées selon l'âge et le sexe sur la population française

** autres drogues que le cannabis : amphétamines, cocaïne, LSD, héroïne, ecstasy, médicaments pour se droguer, produits à inhaler

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig31. Comparaison avec la situation nationale

	15-17 ans				18-25 ans			
	Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	PDL	France	PDL	France	PDL	France	PDL	France
Jeunes déclarant avoir déjà consommé simultanément de l'alcool et du cannabis								
	18%	18%	9%	13%	32%	35%	20%	17%
Jeunes déclarant un polyusage répété de produits psychoactifs dans l'année								
alcool+tabac+cannabis	6%	8%	1%	4%	13%	12%	7%	4%
alcool+tabac	3%	4%	2%	1%	17%	14%	5%	6%
tabac+cannabis	7%	2%	3%	6%	4%	4%	4%	4%
alcool+cannabis	1%	3%	1%	1%	4%	3%	1%	1%
Total	17%	16%	7%	12%	38%	33%	17%	15%
effectifs	153	273	136	288	323	743	359	918

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Facteurs de vulnérabilité, facteurs de protection dans les Pays de la Loire

Synthèse

Certains éléments d'environnement et de mode de vie apparaissent comme des facteurs de vulnérabilité ou au contraire de protection vis-à-vis de l'usage répété de substances psychoactives.

Les jeunes dont les parents vivent ensemble ont moins souvent un usage répété de tabac, de cannabis et surtout d'alcool que ceux qui vivent avec un seul de leurs parents.

Les jeunes sont moins fréquemment fumeurs quotidiens lorsque leurs parents ne fument pas.

En zone rurale, le tabagisme quotidien et l'usage répété de cannabis sont moins répandus chez les jeunes que dans les zones urbaines, mais l'usage régulier d'alcool est aussi fréquent.

Par ailleurs, il existe des corrélations marquées entre les différentes conduites et situations à risque : les jeunes qui ont eu au moins deux accidents ayant nécessité une consultation médicale au cours de l'année font plus fréquemment un usage répété de tabac, d'alcool et de cannabis.

Un usage répété de substances psychoactives plus ou moins fréquent selon les contextes familiaux

Les jeunes de 15-19 ans vivant avec leurs deux parents ont moins fréquemment un usage répété d'alcool, de tabac ou de cannabis que ceux vivant dans une structure monoparentale. Les proportions de jeunes concernés sont respectivement de 38 % versus 18 % pour la consommation répétée d'alcool, de 46 % vs 36 % pour le tabagisme quotidien et de 21 % vs 14 % pour l'usage répété de cannabis. Ces deux derniers écarts ne sont pas significatifs dans la région, mais ils sont cohérents avec la situation observée au plan national.

Par ailleurs, lorsque ni la mère ni le père fument, les jeunes de 15-19 ans sont également moins fréquemment fumeurs quotidiens que lorsque le père ou la mère fument (32 % vs 55 %). Ils ont également moins fréquemment une consommation répétée d'alcool.

En revanche on ne retrouve pas de différence de consommation selon la façon dont le jeune de 15-19 ans perçoit l'attitude de ses parents à son égard sur le plan de la valorisation ou de l'autorité au sens large (voir encadré ci-dessous). Ce constat doit bien sûr être interprété avec prudence en raison des limites qu'il y a à vouloir décrire l'attitude des parents à partir de quelques questions, mais aussi de la complexité à interpréter la perception de cette attitude déclarée par les jeunes.

De même certaines caractéristiques du mode de vie comme le fait de prendre les dîners seuls ou en famille semblent peu influencer l'attitude des 15-19 ans en matière d'usage répété de substances psychoactives.

L'usage répété de cannabis moins fréquent en zone rurale

Les jeunes de 15-25 ans habitant dans une commune rurale sont moins souvent des usagers répétés de cannabis qu'en zone urbaine (8 % vs 17 %, à structure par âge et sexe identique), et moins souvent des fumeurs quotidiens (33 % vs 43 %). Par contre il n'apparaît pas de différence statistiquement significative pour l'usage régulier d'alcool entre les jeunes selon le type de commune de domicile.

Si l'on compare les habitudes des jeunes de 15-18 ans fréquentant un lycée général et technique de celles des jeunes fréquentant un lycée professionnel, il n'apparaît pas de différence pour l'usage répété d'alcool et de cannabis. Par contre les premiers sont moins fréquemment fumeurs quotidiens (41 % vs 33 %, à structure par âge et sexe identique). Cette différence n'est pas statistiquement significative au plan régional en raison des faibles effectifs étudiés, mais elle se retrouve au plan national.

Fig32. La famille

	Usage répété			eff.
	d'alcool	de tabac	de cannabis	
Composition de la famille**				
famille monoparentale	38	46	21	60
famille avec 2 parents	18*	36	14	399
Perception de l'attitude des parents**				
- Valorisation parentale ressentie par le jeune				
se sentir peu ou pas valorisé	20	41	16	129
se sentir fortement valorisé	19	35	15	335
- Autorité parentale perçue par le jeune				
parents perçus c. autoritaires	21	39	17	222
parents perçus c. peu ou pas autoritaires	19	39	12	256
Tabagisme des parents**				
avoir un ou deux parents fumeur(s)	27	55	13	165
ne pas avoir de parent fumeur	19	32*	17	270
Repas de la veille au soir **				
avoir pris le dîner seul	23	48	19	90
avoir pris le dîner en famille	21	39	14	346

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

** proportions calculées pour les 15-19 ans, vivant chez leurs parents

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Les variables relatives à la perception de l'attitude des parents à l'égard du jeune

sont obtenues à partir des réponses à 5 questions relatives à la valorisation parentale (écoute des idées et des opinions du jeune; reconnaissance parentale) ou à l'autorité parentale au sens large (c'est-à-dire à la vigilance des parents, l'institution de règles, l'attention, le contrôle, et le respect). Les réponses permettent de classer les jeunes en deux sous-groupes qui sont :

- pour la valorisation : les jeunes se sentant "peu ou pas du tout" valorisés et les jeunes se sentant "fortement" valorisés,
- pour l'autorité : les jeunes percevant leurs parents comme "pas du tout ou peu" autoritaires et les jeunes les percevant comme "très souvent ou assez souvent" autoritaires.

Fig33. L'environnement et les pairs

	Usage répété			effectif
	d'alcool	de tabac	de cannabis	
Lieu de résidence**				
espace à dominante urbaine	32	43	17	688
espace à dominante rurale	26	33*	8*	283
Type de lycée fréquenté***				
lycées professionnels	20	41	16	81
lycées généraux et techniques	19	33	15	201

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

** proportions calculées pour les 15-25 ans, standardisées selon le sexe et l'âge

*** proportions calculées pour les 15-18 ans scolarisés, standardisées selon l'âge et le sexe

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Facteurs de vulnérabilité, facteurs de protection

dans les Pays de la Loire

La pratique sportive : peu protectrice à l'égard des produits psychoactifs

Le lien entre la pratique sportive et l'usage répété de substances psychoactives peut être approché à travers la pratique sportive en club, que celle-ci soit modérée ou intensive.

La pratique sportive en club diminuant avec l'âge et étant plus élevée chez les garçons que chez les filles, il est important de prendre en compte ces différences de structures par âge et sexe dans l'analyse des résultats.

Les jeunes de 15-25 ans pratiquant un sport en club s'avèrent moins souvent fumeurs quotidiens (37 % vs 43 %, à structure par âge et sexe identique). Cette différence n'est pas statistiquement significative au plan régional, mais elle se retrouve au plan national. Il n'apparaît par contre aucune relation pour l'usage répété d'alcool et de cannabis.

Une consommation répétée de substances psychoactives en lien avec d'autres prises de risques

Dans le Baromètre santé, la prise de risque consciente voire provocatrice des adolescents est abordée par la question "au cours des 30 derniers jours, avez-vous fait quelque chose de risqué par plaisir ou par défi". Une autre façon d'appréhender la prise de risque consiste à considérer les jeunes accidentés récidivistes, dont on peut penser qu'ils ont en moyenne des prises de risque plus importantes.

Les jeunes de 15-25 ans déclarant avoir fait quelque chose de risqué au cours des trente derniers jours et les jeunes déclarant plus de 2 accidents ayant nécessité une consultation médicale au cours de l'année sont plus fréquemment consommateurs réguliers d'alcool, fumeurs quotidiens et usagers répétés de cannabis (figure 35). Les différences ne sont pas toutes statistiquement significatives au plan régional, mais elles sont cohérentes avec la situation observée en France.

Par ailleurs, au plan national, les jeunes concernés par des actes de violence, qu'ils soient subis ou agis, sont plus fréquemment consommateurs réguliers d'alcool, fumeurs quotidiens et usagers répétés de cannabis. Cette situation ne s'observe pas au plan régional, mais les effectifs étudiés sont faibles.

Une moins bonne santé ressentie chez les filles qui consomment de façon répétée des produits psychoactifs, mais pas chez les garçons

En ce qui concerne l'état de santé ressentie mesurée à travers le profil de santé de Duke (cf encadré), les scores des jeunes garçons déclarant un usage répété d'alcool, de tabac ou de cannabis sont proches de ceux observés chez les autres jeunes et ceci pour toutes les dimensions de la santé : physique, sociale, mentale.

La situation est différente chez les filles. Les fumeuses quotidiennes de 15-25 ans présentent des scores de santé plus défavorables pour les dimensions physique (68 vs 74) et mentale (63 vs 66). Elles sont plus anxieuses et plus dépressives. Les filles qui consomment du cannabis de façon répétée présentent également de moins bons scores de santé physique et mentale. Les différences observées ne sont pas toutes statistiquement significatives dans les Pays de la Loire mais elles se retrouvent au plan national.

En revanche il n'apparaît pas de différence pour les jeunes filles qui consomment de l'alcool de façon régulière.

Fig34. Le sport

	Usage répété			effectif
	d'alcool	de tabac	de cannabis	
Pratique d'un sport en club au cours des 7 derniers jours **				
pas de pratique	28	43	13	604
pratique	31	37	17	367

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

** proportions calculées pour les 15-25 ans, standardisées selon le sexe et l'âge

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig35. Les autres prises de risque

	Usage répété			eff.
	d'alcool	de tabac	de cannabis	
Avoir pris des risques pour le plaisir ou par défi dans le mois (1)**				
jeunes ayant pris des risques	39	50	25	87
jeunes n'ayant pas pris de risque	29	39	13	883
Avoir eu au moins 2 accidents ayant nécessité une consultation médicale au cours de l'année (2)**				
jeunes ayant eu 2 accidents ou plus	45	63	17	58
jeunes ayant eu moins de 2 acc.	29	39	14	913

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

** proportions calculées pour les 15-25 ans, standardisées selon le sexe et l'âge

(1) Avoir fait quelque chose de risqué pour le plaisir ou par défi au cours des 30 derniers jours

(2) Avoir eu 2 accidents ou plus ayant entraîné une consultation chez le médecin ou dans un hôpital au cours des 12 derniers mois

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig36. Scores de santé de Duke **

	Score santé physique	Score santé mentale	Score santé sociale	Score anxiété (-)	Score dépression (-)	effectif
GARÇONS						
consommation répétée d'alcool						
oui	79	74	70	33	29	209
non	81	75	69	31	26	264
tabagisme						
fum. quotidiens	78	75	70	33	30	214
non-fumeurs	82	75	71	30	25	204
usage répété de cannabis						
oui	79	76	70	31	28	101
non	81	76	70	31	27	365
FILLES						
consommation répétée d'alcool						
oui	70	62	71	43	41	73
non	72	65	68	40	37	419
tabagisme						
fum. quotidiens	68	63	68	44	41	200
non-fumeurs	74	66	68	38	36	235
usage répété de cannabis						
oui	63	61	71	44	44	54
non	73	65	68	40	37	437

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

** scores moyens calculés pour les 15-25 ans, standardisés selon le sexe et l'âge

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Le profil de santé de Duke est un instrument pour mesurer l'état de santé ressentie. Il repose sur un autoquestionnaire de dix-sept questions explorant les dimensions physique, mentale et sociale de la santé. Chaque item est codé de 0 à 2 sur une échelle ordinaire à trois modalités. Chaque dimension est la somme des sous-dimensions qui la composent. Les scores sont normalisés de 0, indiquant la qualité de vie la moins bonne, à 100 indiquant la qualité de vie optimale pour les dimensions de santé physique, mentale et sociale. Les scores d'anxiété et de dépression sont évalués dans le sens inverse (le score 100 exprimant la qualité de vie minimale).

Perception des risques et besoin d'information dans les Pays de la Loire

Synthèse

35 % des jeunes jugent que le tabac est dangereux dès qu'on l'expérimente, 14 % quand on fume de temps en temps et 49 % quand on fume tous les jours

Alors qu'il est recommandé de ne pas dépasser une consommation quotidienne d'alcool de 2 à 3 verres pour les femmes et de 3 à 4 verres pour les hommes, 11 % des jeunes fixent le seuil de dangerosité de l'alcool à 7 verres ou plus par jour pour les hommes et 20 % à 5 verres ou plus par jour pour les femmes.

Le cannabis n'est pas banalisé puisque seulement 4 % des jeunes estiment que son usage n'est pas dangereux.

Parmi les thèmes susceptibles de faire l'objet d'actions d'information et de prévention, le tabac est celui pour lequel les jeunes se sentent le mieux informés, devant le sida, l'alcool et la contraception. L'information sur les drogues illicites, cannabis et surtout ecstasy leur semble beaucoup moins satisfaisante.

Perception des risques

Le tabac et l'alcool considérés comme des drogues

Quand on demande aux jeunes ligériens de 12-25 ans de citer les produits qu'ils considèrent comme une drogue, ils répondent le plus souvent le tabac, 38 % d'entre eux le citant en premier, puis l'alcool (18 %). Les drogues illicites sont moins souvent citées en premier (cannabis 7 %, cocaïne 10 %, héroïne 6 %). Il est important de préciser toutefois que la formulation de la question "quels produits considérez-vous comme une drogue ?" a pu inciter les interviewés à ne pas prendre en compte les drogues illicites.

Le seuil de dangerosité de l'alcool estimé de façon très différente selon les jeunes

Lorsqu'on demande aux jeunes à partir de combien de verres d'alcool par jour ils estiment qu'un homme met sa santé en danger, 27 % des 12-25 ans citent 3 verres, 16 % 2 verres, 16 % 4 verres. 11 % des jeunes fixent le seuil à plus de 7 verres par jour.

Les jeunes fixent le seuil de dangerosité pour les femmes à un niveau plus faible. 30 % d'entre eux citent 3 verres, 28 % 2 verres, 11 % 4 verres. 20 % des jeunes fixent le seuil à 5 verres ou plus, 5 % à 7 verres ou plus.

Le niveau des seuils de dangerosité cités diminuent avec l'âge. Ainsi 16 % des 12-17 ans citent 7 verres ou plus pour les hommes ou pour les femmes contre 8 % chez les 18-25 ans. Il n'apparaît par contre aucune différence entre les réponses des garçons et celles des filles.

La proportion de consommateurs répétés d'alcool fixant le seuil de dangerosité de l'alcool à un niveau élevé (plus de 7 verres pour les hommes ou pour les femmes) est proche de celle observée parmi l'ensemble des autres jeunes.

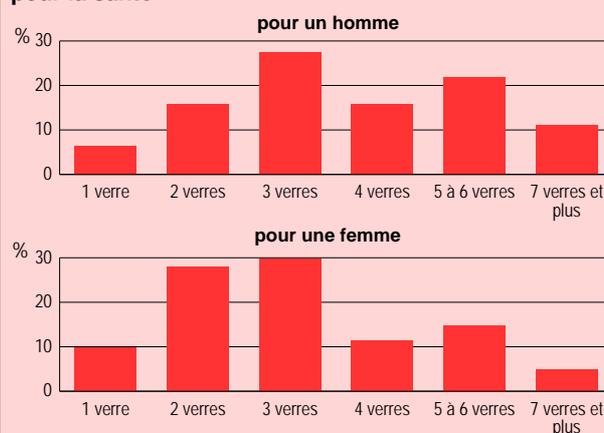
Une perception différente du danger du tabac chez les fumeurs et les non-fumeurs

La majorité des 12-25 ans estiment qu'il devient dangereux de fumer du tabac à partir du moment où on en fume tous les jours (49 %), 35 % pensent que c'est dangereux dès qu'on essaye et 14 % dès qu'on en fume de temps en temps.

A la question "A partir de combien de cigarettes par jour estimez-vous qu'il est dangereux de fumer", 23 % des jeunes de 12-25 ans citent 1 ou 2 cigarettes, 37 % entre 3 et 5. Un tiers des jeunes interrogés fixent le seuil à un niveau élevé, 10 cigarettes ou plus par jour.

Les fumeurs quotidiens citent plus fréquemment des seuils plus élevés que les non-fumeurs. A structure par âge et sexe identique, 48 % des fumeurs quotidiens de 15-25 ans citent plus de 10 cigarettes par jour vs 22 % pour les non-fumeurs.

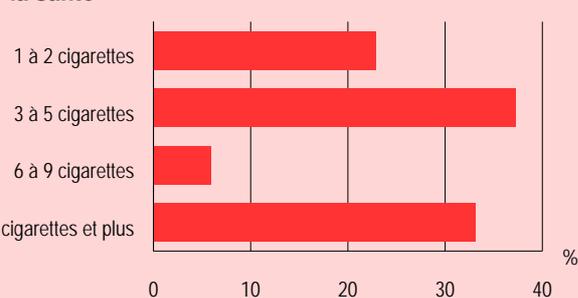
Fig37. Nombre de verres quotidiens à partir duquel les jeunes (12-25 ans) pensent que l'alcool est dangereux pour la santé



Note de lecture : 27 % des 12-25 ans pensent qu'à partir de 3 verres d'alcool, un homme qui boit quotidiennement met sa santé en danger

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig38. Nombre de cigarettes par jour à partir duquel les jeunes (12-25 ans) pensent que fumer devient dangereux pour la santé



Note de lecture : 22 % des 12-25 ans pensent qu'à partir de 1 ou 2 cigarettes par jour, fumer devient dangereux pour la santé

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig39. Nombre de cigarettes par jour à partir duquel les jeunes pensent que fumer devient dangereux pour la santé**

	Fumeurs quotidiens	Non-fumeurs	
1 à 2 cigarettes	10 %	34 %	*
3 à 9 cigarettes	42 %	43 %	
10 cigarettes et plus	48 %	22 %	*
<i>effectifs</i>	419	439	

* différence statistiquement significative au seuil de 5 %

** proportions calculées pour les 15-25 ans, standardisées selon l'âge et le sexe

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Perception des risques et besoin d'information dans les Pays de la Loire

Une perception du danger du cannabis perçue différemment selon l'usage

48 % des 12-25 ans pensent qu'il devient dangereux de fumer du cannabis dès qu'on essaye, 18 % dès qu'on en fume de temps en temps, 30 % à partir du moment où on en fume tous les jours. Seulement 4 % des jeunes ligériens estiment que l'usage du cannabis n'est pas dangereux.

La perception est fortement liée à l'usage que les jeunes ont du produit. En effet, les deux tiers des jeunes de 15-25 ans qui déclarent avoir consommé du cannabis plus de 10 fois au cours des 12 derniers mois pensent que le produit devient dangereux à partir du moment où on en fume tous les jours.

Besoin d'information

Le tabac et l'alcool font partie des thèmes sur lesquels les jeunes se sentent le mieux informés

Parmi l'ensemble des thèmes proposés lors de l'interview téléphonique, le tabac et l'alcool sont ceux pour lesquels les jeunes se sentent le mieux informés.

Ainsi 88 % des jeunes de 12-25 ans déclarent être "très bien" ou "plutôt bien" informés sur le tabac. Cette proportion s'avère peu différente chez les fumeurs quotidiens et les non-fumeurs.

80 % des jeunes de 12-25 ans déclarent être "très bien" ou "plutôt bien" informés sur l'alcool. Le niveau de satisfaction est plus élevé parmi les jeunes qui ont une consommation d'alcool régulière.

Un niveau d'information du cannabis estimé plus élevé chez les usagers répétés du produit

Les jeunes s'estiment globalement moins bien informés sur les drogues illicites que sur le tabac et l'alcool. 51 % des 12-25 ans déclarent être "très bien" ou "plutôt bien" informés sur le cannabis, 28 % sur l'ecstasy.

Le niveau de satisfaction est nettement plus élevé parmi les jeunes qui ont un usage répété du cannabis.

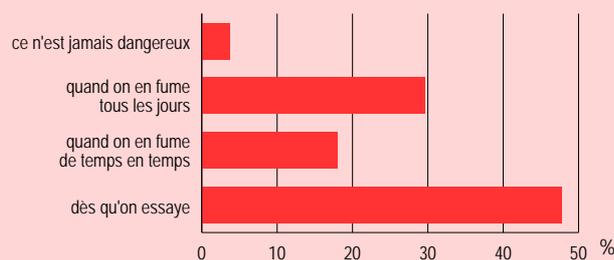
Définitions

(1) Usage répété d'alcool ou consommation répétée d'alcool : déclarer avoir consommé de l'alcool plusieurs fois par semaine et/ou avoir connu 3 ivresses ou plus au cours des douze derniers mois.

(2) Usage répété de tabac ou tabagisme quotidien : déclarer fumer du tabac au moins une fois par jour.

(3) Usage répété de cannabis : déclarer avoir consommé du cannabis 10 fois et plus au cours des douze derniers mois.

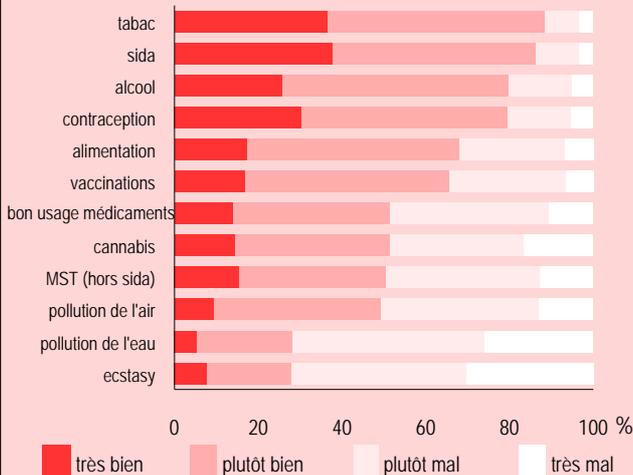
Fig40. Seuil de dangerosité du cannabis perçu par les jeunes de 12-25 ans



Note de lecture : 48 % des jeunes pensent qu'il devient dangereux de fumer du cannabis dès qu'on essaye

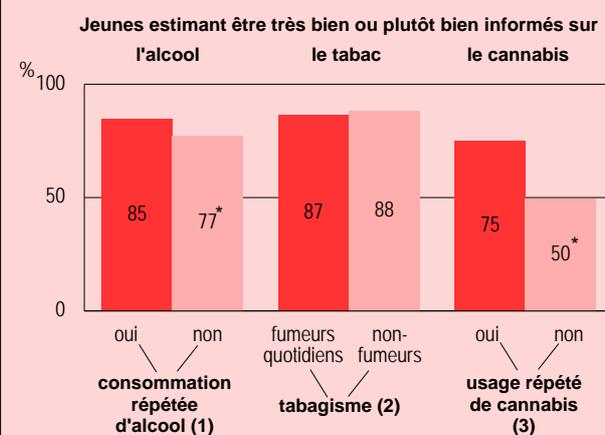
Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig41. Jeunes déclarant avoir le sentiment d'être très bien (plutôt bien, plutôt mal, très mal) informés sur les domaines de santé



Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Fig42. Jeunes estimant être bien informés sur l'alcool, le tabac et le cannabis selon l'usage du produit**



* différence statistiquement significative

** proportions calculées pour les 15-25 ans et standardisées selon l'âge et le sexe

(1) (2) (3) : voir encadré

Source : Baromètre santé. ORS Pays de la Loire, CFES 2000

Le Baromètre santé jeunes Pays de la Loire a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé, en partenariat avec le Comité français d'éducation pour la santé (CFES).

Il a bénéficié du soutien financier de nombreux partenaires régionaux

Drass, Conseil régional, Union régionale des caisses d'assurance maladie, Caisse régionale d'assurance maladie, Caisses de mutualité sociale agricole des cinq départements de la région, Mutualité de Loire-Atlantique et de Vendée

et nationaux

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Sa mise en oeuvre a été facilitée par l'existence de projets identiques dans trois autres régions (Alsace, Picardie, Nord-Pas-de-Calais), ainsi que par le choix qui a été fait de retenir le même protocole que celui développé à plusieurs reprises par le CFES dans le cadre d'enquêtes nationales.

Le partenariat entre les ORS des régions concernées, la Drass du Nord-Pas-de-Calais et le CFES a permis de réaliser, à la fin de l'année 1999, des Baromètres santé jeunes dans les quatre régions et un nouveau Baromètre santé national concernant les jeunes et les adultes.

Ce contexte de conception et de réalisation garantit la comparabilité des données nationales et régionales.

Dans les Pays de la Loire, l'analyse des données a été réalisée par Marie-Christine Bournot, Françoise Lelièvre et Anne Tallec.

Elle a bénéficié des conseils du Comité de pilotage régional du Baromètre santé jeunes et du Pr Jean-Luc Venisse du CHU de Nantes.

Comité de pilotage régional

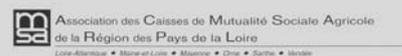
- M. de Kerguenec, ARCMSA Pays de la Loire
- Mme Grillard, Mutualité de Vendée
- M. le Dr Lamour, Comité régional et départemental d'éducation et de promotion de la santé
- Mme Lefebvre, Conseil régional
- M. Lerat, CRAM
- Mme le Dr Michalewicz, Rectorat d'académie
- Mme le Dr Gohin-Pério, DRASS
- Mme Devineau, URCAM
- M. Souchet, Mutualité de Loire-Atlantique

Réalisation



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

avec le concours



Les publications Baromètre santé jeunes Pays de la Loire

Déjà parus

- *Les jeunes de 12 à 25 ans dans les Pays de la Loire - premiers résultats 2000 (septembre 2000)*
- *Les jeunes et la prévention du VIH (décembre 2000)*
- *Activité physique, habitudes alimentaires, poids et image du corps chez les jeunes de 12 à 25 ans (janvier 2002)*

A paraître

- *Sexualité et attitudes préventives vis-à-vis de la grossesse et des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes de 15 à 25 ans*

Ces publications régionales sont disponibles sur demande à l'Observatoire régional de la santé - Hôtel de la Région, 1, rue de la Loire - 44266 Nantes Cedex 2 (Tél 02 40 41 41 28) ou en téléchargement sur "www.sante-pays-de-la-loire.com"

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette enquête sous réserve de la mention des sources

Conception et maquette de réalisation : Philippe Ferrero